

École secondaire Saint-Patrick

"POUR DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE DEMAIN"

CODE VESTIMENTAIRE

À l'École secondaire Saint-Patrick, les élèves doivent se vêtir de façon **propre, respectueuse et appropriée dans leur environnement d'apprentissage**. On s'attend à ce que les élèves se conforment au code vestimentaire à leur arrivée à l'école et tout au long de la journée. Ceci s'applique aussi aux activités à l'intérieur de l'école. Les exigences relatives au code vestimentaire sont les suivantes :

- Les vêtements et les accessoires arborant des messages, des images ou des marques de fabrication affichant des armes, des blasphèmes, des références à la nudité ou à la pornographie, des paroles discriminatoires, un manque de respect envers la religion ou la culture, ou des produits du tabac, de vapotage ou d'alcool sont interdits.
- Les chapeaux, les capuchons, les lunettes de soleil et les visières ne peuvent pas être portés en salle de classe, à moins que ce soit pour des raisons religieuses ou médicales. Certains types de bandeaux, de barrettes, de bandanas. etc., utilisés pour tenir les cheveux en place et ne couvrant pas toute la tête, sont permis.
- Des souliers aux semelles adéquates doivent être portés en tout temps, à moins que ce soit pour des raisons religieuses ou médicales. Il n'est pas permis de ne porter que des bas, d'être nu-pieds ou de porter des pantoufles.
- Les élèves doivent porter des vêtements qui ne sont pas transparents. Les poitrines doivent être couvertes de façon appropriée en tout temps. Les sous-vêtements ou les vêtements qui y ressemblent ne sont pas appropriés lorsqu'ils sont portés en tant que vêtements, que ce soit en tant que vêtements du haut ou du bas du corps.
- Les armes, vraies ou non, ne sont pas permises lors des activités de l'école ou des activités parascolaires. Ces armes incluent, sans s'y limiter, des couteaux, des briquets, des fusils, etc.
- Les vêtements reflétant une appropriation culturelle ou religieuse créent un environnement non respectueux et ne sont pas permis. Ceci inclut, sans s'y limiter, lors de la fête de l'Halloween et des activités de l'école.
- Les sacs d'école doivent être laissés dans les casiers des élèves et ne devraient pas être apportés en salle de classe.

École secondaire Saint-Patrick

"POUR DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE DEMAIN"

Infractions

On demandera aux élèves portant des vêtements qui enfreignent le code vestimentaire de se trouver des vêtements de rechange appropriés au code vestimentaire. Lors d'une discussion en privé, le membre du personnel expliquera à l'élève fautif en quoi ses vêtements ont enfreint le code vestimentaire.

